

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Elections Cantonales

DU 21 JUILLET

CONSEIL GÉNÉRAL

CANDIDATS RÉPUBLICAINS

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU : MM. Feyt et Lacaze.
CATUS : M. Rey, député.
LAUZÈS : M. Peyrichou.
LIMOGNE : M. Pradines.
LUZÉCH : M. Edmond Pagès.
MONTCUQ : MM. Fabre et Boudou.

Arrondissement de Figeac

BRETENOUX : M. Boyer.
CAJARC : D^r Larnaudie.
LACAPPELLE-MARIVAL : M. Laparra.
S-CÉRÉ : MM. Murat et Castagné.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON : MM. Linol et Pons.
MARTEL : MM. Mirret et Colrat.
PAYRAC : M. Iscard.
S-GERMAIN : M. Cocula.
VAYRAC : M. Malvy, fils.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Cahors

CAHORS (NORD). — M. le Docteur Gélis.
» (SUD). — M. Mazières.
CALALS. — M. Delrieu.
LALBENQUE. — M. Guilhem.
PUY-L'ÉVÊQUE. — M. Deltil.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC (EST). — M. Conort Gabriel.
FIGEAC (OUEST). — M. Dournes.
LATRONQUIÈRE. — M. Mage Gaston.
LIVERNON. — M. le Docteur Bex.

Arrondissement de Gourdon

GRAMAT. — M. Bergougnoux.
SALVIAC. — MM. Fabre et Pécou.
SOULLAC. — M. Baspeyras.
VAYRAC. — M. Granouillac.

L'ÉLECTION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Sans avoir rien de précisément sensationnel, le renouvellement de la moitié des Conseils généraux, pour lequel le scrutin doit s'ouvrir demain, ne manquera pas, cette année, d'une réelle importance.

On ne saurait oublier que moins de dix mois nous séparent, à cette heure, des élections générales législatives. Tout naturellement, les élections aux Conseils généraux fourniront sur les tendances de l'opinion des indications qu'il n'y aura pas lieu de négliger.

Ce n'est pas cependant que les élections des assemblées départementales aient absolument le même caractère politique que les élections à la Chambre des députés. Dans les considérations qui font préférer tel can-

didat à tel autre, lorsqu'il s'agit du Conseil général, il entre des éléments d'appréciation parfois très différents de ceux qui déterminent pour la Chambre des députés ou pour le Sénat le choix du suffrage universel. Il n'est pas moins vrai que les élections du 21 juillet fourniront plus d'un renseignement précieux sur les vœux, sur les desiderata du corps électoral et que les partis commenceront à y prendre position en vue de la grande consultation nationale du mois de mai prochain, sur laquelle c'est le strict devoir des républicains de fixer dès à présent leurs yeux et leur attention.

Plus le temps a marché, plus l'action des Conseils généraux a pris de l'importance dans la France entière.

Sous l'Empire, ils n'étaient guère que des chambres d'enregistrement des décisions du préfet qui était assuré de ne trouver chez elles ni opposition, ni contrôle sérieux.

Depuis 1871, le rôle des Conseils généraux s'est beaucoup modifié. La loi qui fut votée alors par l'Assemblée nationale leur donna une importance qu'ils n'avaient jamais eu jusqu'alors et qui n'a fait que s'accroître. S'il en est ainsi, ce n'est pas seulement parce que les conseillers généraux font partie, comme membres de droit, du corps électoral sénatorial et exercent ainsi une action notable sur la nomination d'une des grandes assemblées qui composent le Parlement; c'est encore et surtout à cause de l'impulsion même que le développement des institutions républicaines a donnée à l'action des corps élus.

Les conseillers généraux, depuis trente ans, ont très largement contribué à ce mouvement auquel on ne peut trop applaudir et qu'on ne saurait trop encourager.

Pour s'en convaincre, il n'y aurait qu'à rappeler l'œuvre considérable qu'ils ont accomplie, sur les divers points du territoire, pour la diffusion de l'instruction publique, notamment de l'enseignement primaire, pour la mise à exécution des lois d'assistance et de bienfaisance, pour la multiplication des chemins de fer d'intérêt local, des tramways, en un mot de tous les moyens de communication rapide.

Consultés sur beaucoup de graves questions touchant de très près à l'avenir commercial, industriel, économique du pays tout entier, les conseils généraux n'ont jamais marchandé leur concours si précieux et si éclairé. Souvent ils ont devancé le Parlement lui-même, en prenant, par des vœux motivés et réitérés, l'initiative de réformes dès longtemps réclamées et qu'ils ont fait, par leurs études approfondies et minutieuses, passer du domaine de la théorie à des réalités pratiques.

A tous ces points de vue, on ne saurait donc trop souhaiter que les élections du 21 juillet fassent entrer ou rentrer dans nos assemblées départementales de sérieux républicains, unissant, selon l'heureuse expression employée par M. Paul Loubet dans sa circulaire pleine de tact « la fermeté des convictions et un profond attachement à la République. »

A une heure où, ne consultant que leur intérêt électoral, les pires ennemis de la République se proclament volontiers répu-

blicains, sauf à trahir demain la confiance des électeurs qu'ils s'efforcent de tromper aujourd'hui, le devoir des républicains est tout tracé. Ils doivent élire des candidats leur offrant les plus sérieuses garanties. Se dire républicain est facile; l'être l'est beaucoup moins, lorsque toute sa vie on n'a fait que servir les intérêts de la réaction. Les électeurs sauront faire leur devoir et, une fois de plus, le scrutin de dimanche sera une nouvelle acclamation de la République, en dehors de laquelle il n'y aurait pour la France que désordre, gâchis et guerre civile.

A. B.

INFORMATIONS

Commission du budget

Dans sa séance de jeudi, la commission du budget a examiné le budget du ministère des affaires étrangères. Le total des réductions effectuées sur l'ensemble s'élève à 346.500 fr., écartant tout relèvement de crédit. Au chapitre premier, la commission a refusé la création d'un emploi de chef de bureau des services tunisiens demandé par le ministre. Elle a supprimé cinq emplois d'attachés stagiaires pour doter de 7.000 fr. le service du contrôle des dépenses engagées contrairement à la proposition du rapporteur. Elle a rejeté l'augmentation de 20.000 fr. au chapitre du matériel de l'administration centrale.

La suppression de l'ambassade du Vatican, votée par la commission par 9 voix contre 2, entraîne une économie de 131.000 fr.

La commission a indiqué sa volonté de voir supprimer un certain nombre de postes consulaires par une réduction de 50.000 fr. au même chapitre. Une augmentation de 33.000 fr. demandée par le ministre pour les chancelleries a été repoussée. La commission a décidé que, désormais la loi des finances obligerait, pour l'acquittement des frais de représentation des agents diplomatiques, la production de mémoires justificatifs de l'emploi des sommes mises à la disposition des agents. Elle a divisé le chapitre en deux sections, le premier comprenant les ambassadeurs plénipotentiaires qu'elle a doté de 150.000 fr. seulement; la seconde, celle des agents du corps consulaire dont elle a élevé le crédit à 250.000 fr sans diminuer le crédit total de plus de 15.000 fr.

La commission a refusé 50.000 fr. d'augmentation pour les frais de voyage et de courriers et 20.000 fr. pour les dépenses de secours. Les chapitres relatifs aux allocations aux établissements français en Orient et en Extrême-Orient, aux frais du culte ainsi que celui qui a trait aux agents mis en disponibilité ont été réservés. Elle a enfin approuvé le budget de l'imprimerie nationale et s'est ajournée à mercredi prochain.

EN CHINE

La police de Pékin a été remise aux autorités chinoises. La tranquillité dans la ville est parfaite. Quelques désordres se sont produits dans le Sud de la province. L'évacuation de la capitale sera terminée avant un mois. Seuls les gardes des légations et des chemins de fer resteront. Les négociations sont toujours arrêtées sur la question de l'élevation des droits de douane.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTIONS CANTONALES

Électeurs républicains du Lot,

Demain vous êtes appelés à vous prononcer pour le choix de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement.

Vous savez quels sont ceux qui, dans ces diverses assemblées, briguent l'honneur de vous représenter.

Vous les connaissez tous.

Vous avez deux façons de manifester votre volonté : ou, imitant en cela les faibles, les indécis, les indifférents, vous voterez par sympathie personnelle pour tel ou tel candidat, ou, remplissant votre devoir de citoyens conscients et indépendants, vous voterez pour un programme.

De ces deux façons d'agir, vous suivrez la deuxième. Vous aurez à cœur de dire une fois de plus que vos sympathies ne vont pas vers ceux qui, à toutes les époques, ont été les adversaires de nos institutions; vous proclamerez bien haut que votre confiance n'est pas pour ceux qui agissent par intérêt et qui se servent des élections comme d'un moyen pour satisfaire leurs ambitions jusqu'ici déçues :

Vous direz au contraire que les portedrapeau des revendications prolétariennes doivent être des hommes guidés par des sentiments plus élevés, et dès lors, considérant que l'amélioration sociale ne peut être obtenue par de vagues individualités éprises du moi dont ils remplissent leurs programmes, vous voterez pour ceux qui substituent les principes à la personnalité.

Vous voterez pour ceux qui ont un programme de réformes réalisables et dont l'honnêteté politique et privée est au-dessus de tout soupçon; vous accorderez vos suffrages à ceux sur qui l'opinion publique ne peut jeter le ridicule et le discrédit.

Dans tous les cantons du Lot, telle est la ligne de conduite que doivent suivre les électeurs

Citoyens,

Les élections de demain ont une importance qu'il ne faut pas se dissimuler.

Elles sont le prélude des élections générales de 1902.

Depuis deux ans la pacification dans la République est en grande partie faite par le vaillant ministère qui préside aux destinées du pays.

L'œuvre de ce ministère, nul ne saurait le nier, est féconde en heureux résultats.

Ces résultats, nous ne les énumérerons pas, vous les connaissez!

Eh bien, si vous voulez qu'ils soient plus beaux, plus nombreux; si vous voulez que vos légitimes revendications soient enfin écoutées, ne donnez pas aux adversaires de la démocratie les moyens de détruire cette œuvre à laquelle tous les honnêtes gens applaudissent.

Ne votez pas pour eux! Laissez-les dans l'ombre; ne les tirez pas de l'oubli!

Par toutes sortes de manœuvres, les réactionnaires essayent de renaitre à la vie politique; tous les moyens leur sont bons, tous les masques leur conviennent.

Électeurs républicains du Lot,

Méfiez-vous!

Ne votez que pour ceux dont les déclarations seront nettes et dont le programme répondra à vos aspirations.

Pas de réticences! pas de sous-entendus dans les programmes!

Citoyens,

Demain, vous le proclamerez hautement :

vos bulletins de vote sera acquis aux candidats radicaux !

Pas d'abstentions ! Et des urnes sortira éclatante la confirmation de la puissance toujours croissante de la République, et de la fin de toutes les réactions.

Vive la République !

Le Journal du Lot.

Juges de paix

Par décret du ministre de la justice, M. Fréjaville est nommé juge de paix à Figeac (Est) en remplacement de M. Tressens, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bex, juge de paix à Cadours, est nommé en la même qualité à Livernon, en remplacement de M. Issaly, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Juges suppléants

M. Latour Auguste, est nommé suppléant du juge de paix de Labastide-Murat, en remplacement de M. Cayrel, décédé.

Chemins de fer d'Orléans

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Etat, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'Administration des chemins de fer de l'Etat, vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition ayant pour objet la délivrance des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, station ou halte du réseau de l'Etat et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations ne sont pas limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de stations de ces réseaux.

CAHORS

Aux Electeurs Républicains

DU CANTON DE CAHORS NORD

Electeurs,

Le Comité républicain a confié son drapeau, le drapeau de ses victoires, aux mains loyales de l'honorable et sympathique D^r GÉLIS.

Autour de lui, vous vous rallierez en masse !

Vous aurez à lutter contre l'inévitable coalition des partis rétrogrades qui changent de nom après chaque défaite.

Aujourd'hui progressistes ou nationalistes, toujours inféodés au cléricisme intransigent, ils cachent, sous le masque républicain, le mépris obstiné de la démocratie, l'hostilité sournoise à tous les progrès, à toutes les légitimes réformes sociales que vous réclamez.

En face, tous les bons républicains s'uniront et une fois de plus ils goûteront la joie du triomphe !

Electeurs,

Votre devoir sera facile et agréable à remplir :

Par l'aménité de son caractère, par une conception élevée de ses devoirs professionnels, l'honorable D^r Gélis inspire à tous sympathie et respect.

Connaissant également les besoins et les aspirations des populations de la ville et des communes rurales, il saura, comme tant des nôtres, remplir son mandat à la satisfaction de tous.

Républicains, restez unis pour la défense du drapeau et votez tous pour le D^r Gélis.

Vive la République Radicale !

Pour le Comité républicain de Cahors,

Le Bureau :

J.-H. COSTES, sénateur, président. — J.-B. DELPECH, A. MAZIÈRES, vice-présidents. L. COMBARIEU, M. CLOUP, A. TASSART, D^r AYMARD, secrétaires.

AUX ELECTEURS DU CANTON SUD

Electeurs,

Le jour même où, par un suffrage unanime, vous élisiez au conseil général votre cher et dévoué conseiller d'arrondissement, vous aviez tous, dans la pensée et dans le cœur, le nom de celui qui devait être son successeur.

Après Costes, Mazières !

Depuis vingt ans, ces deux noms indissolublement unis, sans parler d'une rare et touchante amitié, représentent la plus admirable communauté de sentiments démocratiques, la plus noble émulation pour l'intérêt général et le bien-être des classes laborieuses qu'on ait jamais pu voir dans nos annales locales. Ces deux noms rappellent le souvenir de luttes courtoises et de triomphes sans amertume, même pour les vaincus.

Electeurs,

Vous connaissez de l'honorable M. Mazières les sentiments et le caractère, et vous le placerez trop haut dans votre affection et votre estime pour qu'il soit utile d'insister auprès de vous.

Vous n'ignorez pas que M. Mazières montrera au conseil d'arrondissement, pour les intérêts ruraux les plus modestes, la même sollicitude que pour les quartiers déshérités de la ville.

Electeurs,

Vous êtes assurés du succès ; mais vous voudrez faire, sur le nom de M. Mazières, comme sur celui de M. Costes, une éclatante manifestation de sympathie et de confiance, et pas un de vous ne s'abstiendra.

Vive la République !

Pour le comité républicain de l'arrondissement de Cahors : Le président, J.-H. Costes, sénateur du Lot, maire de Cahors ; le vice-président, J.-B. Delpech, conseiller municipal ; les assesseurs, L. Combarieu, M. Cloup, A. Tassart, conseillers municipaux ; docteur Aymard.

L'ELECTION DU CANTON NORD

M. Besse adresse à chacun de ses amis la lettre personnelle suivante :

Mon cher Monsieur

Au nom de notre ancienne campagne municipale, au nom des amis qui figuraient sur notre liste et qui me soutiennent avec la dernière énergie, vous le savez, je viens vous demander pour dimanche tout votre concours, tout celui de vos parents et amis du canton nord.

Vous savez que je le ferai pour vous.

Votre tout dévoué,

F. BESSE,
Avocat.

Faut-il que M. Besse ait peu confiance dans le résultat de l'élection de dimanche, pour que pleurnichard, il fasse appel à des amitiés anciennes, à des camaraderies de défaites ?

M. Besse n'est donc pas dans ses lettres aux intimes, aussi rassuré que dans les notes dihyranbiques, rédigées par le comité progressiste du trottoir célèbre, dont il est le président, le secrétaire, le trésorier, le membre influent ?

Cette belle confiance que l'*Alliance*, le *Télégramme*, la *Petite Gironde* manifestent dans leurs colonnes, serait-elle fictive ?

Nous en sommes persuadé, et les électeurs républicains nous le prouveront demain.

Dans tous les cas, d'après cette lettre, il semble que M. Besse s'est aperçu que les électeurs du canton Nord ne lui rendaient pas les risettes gracieuses qu'il leur fait depuis quelques mois !

Et dam ! nous ne les blâmerons pas, même si à ces risettes gracieuses ils répondent par d'affreuses grimaces

M. Besse ne s'en tient pas aux supplications ; il a plusieurs cordes à son arc et lorsqu'il croit avoir devant lui un timide, il menace !!!

Mais on a beau avoir un flair d'artilleur, on se trompe parfois !... C'est ainsi que l'autre jour, M Besse apprenant qu'un modeste fonctionnaire des environs ne patronnait pas sa candidature, fit demander une entrevue à ce fonctionnaire. La chose fut accordée.

M. Besse chercha à intimider notre ami et lui déclara qu'il pourrait lui nuire. Il ajouta il est vrai : « Je ne le ferai pas ».

Le cher homme !... et pour cause ! Quoi qu'il en soit, il se fit remettre à sa place de supérieure façon.

M. Besse croyait avoir devant lui un timoré, il apprit à ses dépens qu'il avait affaire à un homme.

Il ne se flattera pas en tout cas de l'accueil reçu !....

CORRESPONDANCE

M. Feyt nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il adresse à l'*Alliance*, en réponse à une insinuation malveillante de cette feuille :

A Monsieur le Directeur de l'Alliance Républicaine,

Dans le dernier numéro de votre journal vous insinuez qu'un « certain chef de division de la Préfecture se serait rendu, en » personne, dans une des communes du » canton Nord de Cahors pour y porter » la... bonne parole, » en vue de l'élection d'un Conseiller d'arrondissement (!)

D'après les indications fournies par vous à un de mes collègues chargé de vous demander des explications à cet égard, ce certain chef de division ne serait autre que moi-même qui me serais transporté tout récemment à Pradines (!)

Eh bien, Monsieur Brassac, vous avez été mal renseigné : — Je n'ai porté la... bonne parole ni quoi que ce soit de bon ou de mauvais pas plus à Pradines que dans les autres communes du canton Nord de Cahors — que je n'ai pas eu la faveur de visiter depuis l'ouverture de la période électorale, et je mets votre éclaircir au défi d'apporter la preuve du contraire.

Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre impartialité pour insérer ma lettre dans le plus prochain numéro de l'*Alliance*, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

LÉON FEYT.

Médailles d'honneur

A l'occasion du 14 juillet, M. le Ministre du commerce a décerné des médailles d'honneur aux ouvriers et employés dont les noms suivent :

- M. Brugidou, chauffeur à la Compagnie d'Orléans, à Capdenac ;
- M. Giniès, visiteur à l'entretien, à Capdenac ;
- M. Moussié, sous-chef d'équipe, au Pournel ;
- M. Pons, poseur, à Gourdon ;

Lycee Gambetta

BACCALAUURÉATS

Candidats admissibles

Mathématiques élémentaires. — Gorse, Pierre ; Labro, Marcel ; Lugué, Victor ; Pujade, Camille ; Valet, Pierre ; Vincens, Eugène.

Philosophie. — Cousy, Sylvain ; Deville, Emile ; Lascoux, Paul ; Gisbert Xavier ; Vaissié, Paul ; Vialard, Léon.

Rhétorique. — Barrière, Paul ; Bladier, Louis ; Conquet, Jules ; Cros, Georges ; Desprats, Pierre ; Ducassé, Jean ; Fournier, Théodore ; Fraysse, Théophile ; Quercy, Henri.

Pennes, Roger, ancien admissible, est reçu définitivement.

Second moderne — Decremps, Paul ; Feydet, Marcel ; Trémollières, Charles ; Vaysset, Jules.

Decremps, reçu.

Trémollières, reçu, mention A. B.

Vaysset, reçu, mention A. B.

Bach, Salomon, ancien admissible, reçu.

Les autres oraux à partir de lundi prochain.

Concours du Conservatoire

Notre compatriote, M. Lacoste, élève boursier de la ville de Cahors, au Conservatoire de Toulouse (déclamation), a obtenu le premier prix au concours de fin d'année. Nos félicitations.

Brevet supérieur

Voici les noms des aspirants qui ont été définitivement reçus aux examens du brevet supérieur.

MM. Lapeyre, Raygasse, Coubre. 8 candidats avaient pris part aux examens.

Aviron Cadurcien

FÊTE VÉNITIENNE

Par suite de diverses élections et de fêtes déjà arrêtées pour le mois de juillet, l'Aviron Cadurcien a été dans la nécessité de fixer au 11 août prochain, la date de la fête vénitienne qui doit être donnée sur le Lot au profit des pauvres de la ville de Cahors.

Le programme de cette fête n'est pas encore définitivement arrêté par la Commission chargée de l'élaborer.

Disons seulement que rien ne sera négligé pour lui donner le plus brillant éclat et en assurer le succès.

Remerciements

Mlle Angèle Valette, M. Jacques Valette, Mme et M. Lascombes de Laroushille, les familles Guingual, Blanc et Lacarrière remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Daniel-Joseph VALETTE,

Ancien Avocat au barreau de Cahors

Juge de paix à Mauvezin (Gers).

Société agricole et industrielle du Lot

Séance du 13 juillet 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r REY, DÉPUTÉ DU LOT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Etaient présents : MM. Salgues, Combes, Viviès, Laporte, Rey, Vincens, Dalet.

M. Combes de Vire, faisant fonction de Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, le procès-verbal est adopté.

Sont admis à faire partie de la Société après avoir été présentés à la dernière séance MM. Faillières directeur de la succursale de la Société Générale à Cahors, Dulac, industriel à Cahors, Fournié pharmacien à Cahors, Coudere, curé à Tour-de-Faure.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture informant la Société agricole du Lot qu'il lui a accordé une subvention de 3,300 fr. Il lit aussi quelques communications très intéressantes sur les résultats obtenus par les tirs contre la grêle. Il donne communication des programmes du concours d'animaux reproducteurs dans l'arrondissement de Figeac et du concours de viticulture dans le même arrondissement. Ces programmes sont adoptés après quelques légères modifications. Une affiche spéciale pour chaque concours sera affichée dans chaque commune de l'arrondissement de Figeac par les soins de MM. les maires.

M. le Président porte ensuite à la connaissance de la Société que dans un avenir peu lointain, toutes les associations syndicales seront appelées à se prononcer au sujet des retraites ouvrières. A cette époque, il se propose de réunir le syndicat et la Société agricole pour répondre sur cette importante question : Il invite en conséquence les membres de ces associations à l'étudier attentivement et apporter à cette réunion les résultats de leurs observations.

Après plusieurs communications sur les résultats obtenus après plusieurs sulfatages, sont nommés à l'unanimité membres du jury pour le concours de viticulture. MM. Dalet, Combes, Rodes, Viviès, Laporte, Quercy.

Il sera étudié cette année par cette commission, un nouvel hybride créé par M. Salgues de Bétaille, aucune observation n'étant présentée, M. le Président lève la séance.

Le Conservateur,
J. D.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 20 juillet 1901

Naissances

Poulverel, Andrée-Augustine-Anne-Marie, allées Fénélon.

Malapeyre, Georges, impasse de la Chanterie.

Décès

De Valon, Charles-Ernest-Guillaume, 1 mois, rue des Hortes, 5.

Roques, Marianne, Vve Simonis, rentière, 90 ans, quai de Regourd, 7.

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH. — Aux électeurs républicains.

— En présence du retrait de la candidature de M. Abel Combarieu, le Comité républicain de Cahors croit de son devoir de faire un chaleureux appel aux démocrates du canton de Luzéch en faveur de M. Edmond Pagès, conseiller d'arrondissement.

Electeurs,

Toutes les questions de personnes, toutes

les rivalités doivent aujourd'hui disparaître. Vous tiendrez à honneur de suivre le louable exemple des républicains influents des diverses communes de votre canton, qui nous ont donné l'assurance formelle que leur concours le plus absolu est acquis à la candidature républicaine de notre ami M Edmond Pagès.

Electeurs, Vous complèterez, dimanche, l'œuvre de ceux qui vous ont toujours conduits à la victoire et, par votre vote, vous assurerez le succès du candidat républicain radical.

Depuis neuf ans il défend vos intérêts avec énergie. Si, comme nous en avons l'absolue conviction, vous l'envoyez siéger à l'Assemblée départementale, soyez assurés que, comme par le passé, vous pourrez entièrement compter sur lui ! Comme par le passé aussi, il consacra tous ses efforts à la défense des intérêts de votre canton.

Cela lui sera d'autant plus facile que faisant partie de la majorité du Conseil général il sera aidé dans sa tâche par tous ses amis politiques.

Républicains, vous resterez unis pour la défense du drapeau et vous voterez tous pour M. Edmond PAGÈS.

Vive la République radicale !
Le Président du Comité républicain de l'arrondissement, J.-H. COSTES, Sénateur ; Les Vice-Présidents : J.-B. DELPECH, Conseiller municipal de Cahors ; A. MAZIÈRES, 1^{er} Adjoint au Maire de Cahors ; Les Secrétaires : L. COMBARIEU ; M. CLOUP ; A. TASSART ; Conseillers municipaux de Cahors ; D^r AYMARD.

DURAVEL. — On nous écrit :
Dimanche dernier M. le Maire de Duravel faisait annoncer, à son de caisse, que le compte rendu du budget, séance du 23 juin, était affiché à la porte de l'église. Il invitait le public à en prendre connaissance, en indiquant que le compte rendu du *Journal du Lot* était erroné.

Nous affirmons, nous, après avoir lu ce méli-mélo de chiffres, que certaines modifications ont été apportées au budget tel qu'il fut voté. Ainsi on ne parle plus de l'augmentation du receveur municipal et du crédit qui avait été effectué au matériel scolaire, école de garçons, 2^e classe. Ces sommes ont été sans doute confondues avec d'autres plus importantes pour jeter de la poudre aux yeux à notre vaillante population rurale, qui n'est pas bien familière avec les chiffres.

Un peu plus de précision, s. v. p. M. le Maire !

Nous voudrions qu'on appelât les choses par leur nom ; que les sommes qui reçoivent une affectation obligatoire soient dans une colonne et que les fonds disponibles soient énumérés dans une autre colonne avec la destination qu'on leur donne. De cette façon on pourrait établir une balance.

Jusqu'à ce que les choses se fassent ainsi nous affirmons bien haut que notre compte rendu du 6 juillet est exact.

Nous sommes très reconnaissants à M. le Maire d'avoir bien voulu nous donner connaissance de cette délibération par voie d'affiche, mais nous le prions à l'avenir de ne pas nous faire attendre 3 semaines après la réunion du conseil municipal, car, il sait que c'est contraire à la loi.

Séance du Conseil municipal du 23 juin (1901)

Etaient présents : MM. Itier, Cassaignes, Calassou, Capoulou, Bousquet, Lassaque, Pomiés et Rougié.

Absents : Filhol, (excusé), Lurguie, Souilhac (excusé) et Valadié.

Le budget supplémentaire de 1901 est établi en recettes à la somme de 11.297 fr. 06 qui comprend le reliquat de 1900 et quelques produits nouveaux.

Le Conseil emploie cette somme de la manière suivante :
D'abord il maintient quelques restes à payer savoir :

Assistance médicale gratuite (solde des dépenses de l'année 1900)....	45 85
Remboursement d'emprunt pour la construction du pont de Vire.....	1488 03
Abonnement au répertoire administratif (année 1900).....	8 >
Acquisition de l'ouvrage de M. Juillet Saint Sager sur les élections municipales.....	3 >
Réparations à la grande fontaine de Duravel (somme autorisée).....	800 >

Emploi de la souscription du puits, Entretien d'infirmes, indigents à l'hospice de Puy-l'Evêque en 1899	44 03
Entretien des chemins vicinaux....	5092 60

Le Conseil ouvre ensuite les crédits suivants :	
Concessions de terrains dans le cimetière (part du bureau d'assistance).....	41 67
Pensions d'aliénés à la charge de la commune en 1900.....	73 10
Réparations et reliure de registres.	60 >
Frais de location de la maison d'école des filles (supplément de loyer).....	150 >
Acquisition de matériel scolaire (écoles laïques).....	144 28
Acquisition de l'ouvrage de M. Marvis du Gers (guide de l'assistance)	4 50
Entretien et réparations des chemins ruraux.....	600 >
Frais de recensement de la population (imprimés compris).....	145 >
Secours aux familles de réservistes et territoriaux.....	20 >
Réparations à la mairie.....	600 >
Abonnement au répertoire administratif en 1901.....	8 >
Honoraires de l'architecte chargé des travaux de réparations aux fontaines.....	36 >
Table analytique du bulletin des lois.....	3 >
Service du corbillard.....	180 >
Entretien du cimetière.....	50 >
Fête nationale (14 juillet) et fête locale.....	30 >
Réparations aux rues.....	100 >
Réparations aux fontaines.....	300 >
Réparations à la toiture du presbytère.....	50 >
Réparations à la cale (dite de Fontet).....	150 >
Réparations à l'ancienne route de Duravel à Montcabrier.....	300 >
Total.....	11297 06

Le budget supplémentaire est ainsi établi en balance.
Le Conseil dresse ensuite le budget primitif pour 1902.

Pour copie certifiée conforme,
Duravel, le 8 juillet 1901.
LE MAIRE.

COURS. — Election. — Notre commune ne s'est pas trop ressentie de l'agitation politique.

M. Cayla, conseiller sortant, est seul candidat, ou du moins jusqu'à cette heure, aucun concurrent ne s'est encore présenté.

Les électeurs de Cours voteront pour M. Cayla.

Incendie. — Le 17 à 6 heures du soir, un incendie s'est déclaré à la grange du sieur Lémozit de St-Michel.

L'alarme donnée immédiatement par la cloche de l'église, les secours sont arrivés aussitôt et le feu a été rapidement éteint.

Les pertes s'élèvent à quelques centaines de francs couvertes par une assurance.

L'abondance des matières nous oblige à supprimer plusieurs articles locaux.

Arrondissement de Gourdon

MARTEL. — Aux électeurs de Martel. — Demain, par votre vote, vous allez dire si vous voulez maintenir votre confiance au conseiller réactionnaire, M. Lachière, ou si voulant aller de l'avant vers le Progrès, vous voulez accorder cette confiance aux républicains.

M. Lachière, vous le savez, est le soutien des pires réactions.

Les républicains l'ont abandonné. Electeurs, à votre tour, n'hésitez pas : Allez vers d'autres qui sont sincères, qui sont républicains et qui feront les affaires du canton et de la République !

Que demain soit pour notre parti une éclatante victoire ! et pour M. Lachière, pour les réactionnaires, la fin de leur politique !

Sans doute, on viendra vous dire que M. Lachière n'a pas démerité, qu'il a toujours été fidèle à ses principes, qu'il a toujours voté avec les républicains.

N'en croyez rien.

Peut-être déversera-t-on sur les adversaires de M. Lachière, les injures et les calomnies.

Electeurs, méfiez-vous des manœuvres de la dernière heure.

Ecoutez les républicains, ceux qui de tout temps ont lutté pour la démocratie, pour le peuple ! et faites votre devoir de citoyens indépendants et soucieux de vos intérêts.

Votez contre M. Lachière, Pour la République.

MARTEL. — Un banquet — A ceux qui encore, soit par intérêt, soit par inconscience affirment que M. Lachière est un républicain, nous les engageons à prendre quelques renseignements sur le banquet qui a eu lieu mercredi dans la commune de Lasvaux, à l'auberge Sol.

M Lachière présidait cette agape fraternelle, à laquelle assistaient 15 convives, qui, chose étrange, étaient tous réactionnaires, adversaires acharnés, il y a quelques années, de M. Lachière.

Les 15 convives ont banqueté avec entraînement : les plats succédaient aux plats, cependant, que M. Lachière y allait de son petit boniment.

Il paraîtrait que le député de Gourdon n'aurait pas été enchanté : l'accueil avait bien été cordial de la part des 15 banqueteurs, mais c'est égal, il se sentait mal à l'aise, car il voyait que les électeurs de la commune de Lasvaux, à part les voix de ces 15 individus, n'étaient pas pour lui. Ce qui est très vrai : dimanche on le lui prouvera en votant pour les républicains.

MARTEL. — Les votes de M. Lachière. — Plusieurs de nos lecteurs frappés par la publication des votes de M. Lachière auquel jusqu'à ce jour ils avaient accordé leur confiance, l'ayant toujours cru républicain, nous prient de publier une deuxième fois l'article paru dans nos colonnes sous le titre : « Les votes de M. Lachière ».

Nous sommes heureux de donner satisfaction à ces électeurs qui seront ainsi édifiés sur le républicanisme de leur député.

Nous pourrions même allonger la liste de plusieurs votes réactionnaires émis par M. Lachière, soit à la Chambre soit au Conseil général.

Toutefois, nous nous bornerons à n'en publier qu'un en plus, dans le but de montrer combien M. Lachière prend intérêt au sort des paysans et de leurs fils.

Dans le projet voté il y a 2 ou 3 mois par la Chambre relatif au crédit alloué au ministère de la guerre pour qu'il soit distribué du vin aux soldats, M. Lachière a voté contre ce projet.

Voici l'article déjà publié :

10 février 1894. — Ordre du jour Pelletan qui consiste à traiter les ouvriers avec la même bienveillance que les moines. — M. Lachière vote contre avec la réaction.

3 mars 1894 — (Ordre du jour Brisson). Principes anti-cléricaux en faveur d'une République laïque. — M. Lachière ne veut pas de cette République, il préfère celle des curés et il s'abstient avec les ralliés.

15 mars 1894. — (Proposition Goblet). Révision de la Constitution dans un sens plus démocratique. — M. Lachière vote contre avec la droite.

20 mai 1895. — (Projet Rabier sur l'infiltration du cléricisme dans l'armée) — M. Lachière vote contre ce projet sur les mesures à prendre pour l'empêcher et en faveur du ministère cléricol Ribot qui favorise ces manifestations.

9 juillet 1895. — (Ajournement du projet d'impôt sur le revenu) — M Lachière vote pour l'ajournement.

17 janvier 1897. — M. Lachière vote un ordre du jour de confiance au cabinet Méline.

17 juin 1897. — M. Delcassé propose l'union de tous les démocrates pour combattre le ministère Méline. — M. Lachière refuse son vote à cette proposition.

25 juin 1897. — M. Pelletan propose de voter 500 millions pour fonder le crédit agricole destiné à venir en aide aux petits cultivateurs ; M. Lachière qui promet de protéger l'agriculture vote contre ce projet avec toute la réaction.

M. Lachière continue à soutenir le cabinet réactionnaire Méline jusqu'à sa chute. Lorsque le cabinet de défense républicaine Waldeck-Rousseau est nommé, M. Lachière vote contre ce cabinet avec la bande cléricale.

Il vient de voter à la Chambre contre la loi sur les associations, au Conseil général contre la laïcisation du personnel enseignant du Lot et il se dit républicain ! Dimanche prochain, les électeurs lui prouveront qu'ils n'ont plus confiance en lui et voteront pour M. Mirret.

CREYSSE. — Le *Télégramme* a publié un article violent contre les républicains de Creysse, contre M. Mirret en particulier.

Le correspondant de ce journal a l'air de trouver extraordinaire que l'on ne prenne pas au sérieux le député de Gourdon, et qu'on veuille s'en débarrasser.

Pour le journal nationaliste-cléricol de Toulouse, M. Lachière est un ferme républicain ; pour nous, il n'est qu'un réactionnaire.

Républicains, vous ne voterez pas pour lui.

Dimanche, les habitants de Creysse qui ont assez des promesses jamais tenues du député de Gourdon voteront pour M. Mirret, ils ne se laissent plus prendre aux phrases creuses de son programme qui varie selon les circonstances.

Les électeurs de Creysse signifieront par leur vote son congé au député Lachière et ce ne sera pas les attaques d'un journal comme le *Télégramme*, qui empêchera les républicains de cette commune de faire cette bonne besogne, de mettre de côté l'homme qui a voté avec les ennemis de la République.

CAZILLAC. — M. Lachière vient de passer sa semaine à visiter les réactionnaires de diverses communes du canton. Il vint mercredi à Cazillac où un banquet était organisé par ses soins ; vingt-six anciens amis du baron Duffour y assistèrent, aucun républicain ne répondit à son appel. C'est plus que... ridicule M. Lachière, 26 partisans sur 400 électeurs !

Jeudi, le candidat cléricol était à l'Hôpital-Saint-Jean et à Sarrazac ; tous les républicains se sont éloignés de lui. Ceux auxquels il a pu causer lui ont adressé des paroles bien dures, notamment celles-ci : « Nous ne pouvons voter pour vous qui combattez de vos votes toutes les réformes républicaines ; vos paroles s'envolent mais vos actes ne restent que trop. » C'est l'avis de tous les démocrates et M. Lachière n'aura ici qu'un nombre infime de voix. M. Colrat lui enlèvera les suffrages des modérés, M. Mirret tous les radicaux.

On nous assure que M. Mirret aura la majorité dans neuf communes sur dix ; il est donc élu à une forte majorité ?

PADIRAC. — M. de Salvagnac a été proclamé, dimanche dernier, Maire de la commune

BULLETIN FINANCIER

Les bonnes dispositions dont le marché fait preuve depuis quelques jours se maintiennent, elles s'accroissent même sur certaines valeurs et cela malgré le peu d'affaires traitées.

Ce sont surtout les demandes du comptant qui favorisent ce mouvement.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100 70, le 3 1/2 0/0 à 101 77 et l'amortissable à 99.60.

Le Comptoir national d'Escompte s'avance à 585 ; le Crédit Foncier à 655, le Crédit Lyonnais à 1021 et la Société Générale à 616.

Parmi les Chemins français, le Lyon clôture à 1609 et le Nord, 2045.

Le Suez a passé de 3600 à 3672. L'Extérieure à 71 32 n'a pas varié. L'Italien cote 96 70 ; le Portugais 26 32.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée est en hausse à 68 25. Le Turc D 25 25 et la Banque Ottomane, 532, sont sans changement.

Sur le marché en Banque, les Actions Bretons Porchère se négocient à 100 fr.

La Porcherine Limited n'a pas varié. A Bruxelles. — La Rente Belge 3 0/0 s'inscrit à 95 70, la Banque Nationale à 3290. La Part de Réserve à 2250, Cockerill cote 2075 et l'Assurance des Mines, 4540 fr.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Aliment complet de Maxime Groult, fils aîné

à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'ALIMENT COMPLET IDÉAL. — Exposition de l'enfance, Paris, 1901, Grand Prix. — Dépôt à Cahors, Maison MICHAUD-LARIVIÈRE, Place du Marché.

Echantillon gratuit sur demande.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVI

ZARAILA

Tous n'avaient rien à attendre que la mort en défendant leur drapeau jusqu'à la fin; aussi demeuraient-ils les yeux fixés sur « le visage de femme de leur chef, » comme ils l'avaient si souvent appelé, qui était pour eux alors ce qu'était celui de Napoléon pour les soldats qui l'adoraient.

Il y eut un temps d'arrêt, une seconde. Les Arabes étaient remplis d'admiration et de respect pour ces hommes qui, seuls au milieu d'une force mille fois supérieure, conservaient leur terrain et se préparaient à se laisser tuer l'un après l'autre jusqu'à ce que tout l'escadron ne fût plus qu'un monceau noir, confus, horrible pêle-mêle de cadavres d'hommes et de chevaux morts.

Le chef qui les conduisait fit reculer ses hommes pour les empêcher d'accomplir leur dernière tâche, après qu'ils auraient étendu sans vie, dans la poussière, ce groupe de cavaliers.

— Vous êtes de grands guerriers, leur

cria-t-il en langue sabir; rendez-vous, vous aurez la vie sauve!

Cecil jeta de nouveau un regard sur le débris de sa troupe et leva l'étendard plus haut encore, afin que les ailes de l'aigle impérial brillassent sous la pleine lumière du jour.

A moitié nu, meurtri, aveuglé, un trou béant à l'épaule, le front trempé de grosses gouttes de sueur, ses yeux étaient clairs et étincelants; sa bouche souriait en répondant: — Les lâches seuls se rendent!

Un hurra sauvage des Chasseurs accueillit et ratifia sa réponse.

— On meurt... on ne se rend pas! répondirent-ils par ces paroles, qui, lors même qu'elles seraient légendaires, sont trop dans l'esprit des soldats français pour ne pas être vraies à leurs yeux.

Alors, agitant leurs sabres au-dessus de leurs têtes, ils attendirent le choc de la terrible attaque qui allait fondre sur eux de tous les côtés, et qui devait leur coûter la vie avant que le soleil eût franchi un point de plus dans les cieux.

Il se produisit avec un hurlement de bêtes fauves affamées; les Arabes se précipitèrent en avant, le chef, réservant pour sa part le beau Franc, se rua sur lui avec la violence d'un lion s'élançant sur un léopard.

Un instant, l'espace d'un éclair, et les Arabes qui les pressaient allaient les massacrer comme les bestiaux enfermés dans les parcs d'un abattoir.

Avant qu'ils en eussent eu le temps, une voix semblable au son d'une trompette d'ar-

gent, se fit entendre sur le champ de bataille:

— En avant!... en avant!... Tue... tue... tue!..

Au-dessus du vacarme, des cris, du tumulte, des échos lointains de la mousqueterie, s'éleva cette note argentine; au beau milieu de la mêlée, le drapeau tricolore flottant au-dessus de sa tête, la bride de son intrépide jument entre les dents, le turban d'un zouave mort voltigeant au-dessus de sa tête, le pistolet levé, Cigarette venait d'arriver.

Le feu des sabres croisés se jouait autour d'elle, l'éclat brillant des lances l'éblouissait, elle était environnée de fumée et de carnage, mais elle se précipita au cœur même de la lutte aussi gaïement qu'elle caracolait dans une revue, en riant, en poussant des cris, et en agitant le drapeau déchiré qu'elle portait, ses cheveux bouclés soulevés par la brise, et son jeune et charmant visage emprunt de toute l'ivresse voluptueuse du guerrier.

Derrière elle, arrivaient au galop trois escadrons de Chasseurs et de Spahis; foulant aux pieds le champ de bataille parsemé de cadavres et traversant les masses d'Arabes comme d'immenses champs de blé.

Elle arriva avec sa jument près de Cecil au moment où, en six rapides coups de son sabre, il était parvenu à parer les coups du chef et venait d'enfoncer sa propre lame dans la poitrine du gigantesque Bédouin.

— Bien frappé! la chance a tourné. Chargez!...

Elle donna cet ordre comme si elle était

général en chef. Les ardents rayons du soleil tombaient en plein sur elle et sur son cheval gris à moitié cabré, qui s'irritait et piaffait, les plis du drapeau au-dessus de sa tête, les dents toujours serrées sur la bride, le visage resplendissant, ardent et plein du feu terrible de la guerre... une petite amazone rouge, bleu, or... une jeune Jeanne-d'Arc, un fez cramois remplaçant le casque d'argent et les éclatantes broderies de son costume fantastique au lieu de la cuirasse d'acier.

Et tenant toujours le drapeau, objet de son idolâtrie, le drapeau qui était sa religion, flottant au vent, elle éperonna sa jument droit contre les Arabes, par dessus les cadavres inanimés et après elles s'élançèrent les nouveaux escadrons, les burnous rouges des Spahis soulevés par le vent à la suite de leur favorite qui les conduisait en avant pour sauver la journée en faveur de la France.

Pas une balle, pas un sabre ne l'atteignirent; au milieu du plus fort de la mêlée et de la chaleur du carnage, Cigarette allait et venait çà et là, sa voix résonnait comme le chant d'un oiseau sur le champ de bataille, tantôt pour commander, pour applaudir, pour encourager; portant son étendard bien haut, s'élançant tête baissée à travers une grêle de balles, encourageant par ses cris ses enfants à de nouvelles charges; le soleil éclairant en plein sa tête radieuse et animée, et le sinistre corbeau gris, voltigeant au-dessus d'elle en poussant son cri aigu de: Tue... tue... tue!..

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IX

NUIT DE NOËL

Quelques journées de maraude avaient procuré un ravitaillement indispensable, et ils se préparaient à un effort décisif.

Les hostilités allaient reprendre.

Avant toute chose, il fallait s'assurer que l'ennemi n'avait pas d'intelligence dans la place; aussi, dès l'aube, Mavrocordato fit-il soigneusement visiter les maisons vides et signaler à tous la présence présumée de Bakolas.

Les maisons abandonnées ou suspectes avaient été parcourues soigneusement de la cave aux combles. Celle de Yacopoulo n'avait pas été oubliée.

Dès le matin, Marie et mère Véronique s'y étaient rendues. La jeune fille, sans vouloir expliquer à la religieuse les motifs qui la guidaient, n'avait pas voulu quitter la demeure du Juif avant qu'on y fût passé.

Elle attendait, à chaque minute, cette visite domiciliaire qui devait livrer Bakolas aux patriotes surexcités.

Vers le milieu du jour, une dizaine d'hommes armés se présentèrent à la mesure. Ils entr'ouvrirent la porte; mais, avant qu'ils se fussent avancés, Marie leur barra la route et, d'un signe, leur recommandait le silence.

— Que désirez-vous?

— Nous avons ordre de visiter la maison.

— Il n'y a que deux malades, à l'agonie.

Parmi les hommes qui composaient la petite troupe, il en était plus des trois quarts qui connaissaient la fille d'Empresterios et la religieuse. Ils n'insistèrent pas.

— Bien, bien! Nous nous en remettons à vous.

Les soldats se retirèrent.

— Pourquoi n'avez-vous pas laissé ces hommes chercher ici? demanda Bakolas à la jeune fille.

Marie tourna la tête.

Ma mère, dit-elle, nous pouvons partir maintenant, si vous le voulez.

— Soit, ma fille. Mais pourquoi être restée jusqu'à cet instant?

— Je vous l'expliquerai, ma mère.

En retournant au couvent, la jeune fille apprit à la religieuse quel était l'homme qu'elle avaient soigné, en même temps que Yacopoulo.

— Vous vous êtes conduite en bonne chrétienne, ma fille, et Dieu vous tiendra compte du sacrifice que vous lui avez offert, en pardonnant à celui qui vous a offensée.

Comme si la Providence eût tenu à donner une confirmation immédiate aux paroles de la mère Véronique, de grands cris de joie s'éle-

vèrent dans la ville.

Les deux femmes s'arrêtèrent.

— Qu'y a-t-il? fit la religieuse.

Marie, qui était immobile, entraîna brusquement sa compagne.

— Le vent! dit-elle. Le vent a tourné!

En effet, dans le ciel couraient des nuages noirs et bas. Un orage était proche, soufflant de l'ouest à l'est!

Quelques minutes suffirent à Marie et à la religieuse pour gagner le bord de la mer, où se pressaient tous ceux des habitants de Missolonghi qui n'étaient pas retenus sur les remparts.

Au large, on voyait les frégates turques serrant leur voile, essayant d'ôter toute prise au vent, mais néanmoins chassant sur leurs ancres, ballottées sur les flots houleux.

— Ils n'y tiendront pas deux heures, déclarait Hercule Lefort; troun de l'air! ils commencent à danser. Les chaînes vont casser et ils vont être jetés à la côte, s'ils ne se décident pas à prendre, de suite, la pleine mer. La tempête redoubloit.

— Ça y est, qué! s'exclama encore le Marcellais. Les voici qui dérapent.

Les frégates relevaient leurs ancres, sortaient de la voile et gagnaient la haute mer. Une averse diluvienne s'abattit sur la ville, mais personne ne quitta le rivage, où Marie se serrait contre mère Véronique.

Trois longues heures s'écoulèrent, pendant lesquelles tous les yeux scrutèrent l'horizon. Enfin, des voiles parurent, cinq bâtiments s'engagèrent dans le golfe et poussèrent droit

sur Missolonghi, au risque de s'envaser.

La pluie avait un peu rompu la force du vent, et les bâtiments purent ancrer à quelque distance des lagunes. Une quarantaine de monoxylons rallièrent les vaisseaux et, en fort peu de temps, débarquèrent trois cents Péloponésiens, et des vivres en abondance.

Le soir même, Omer Vrione sommit les habitants de Missolonghi de mettre à profit l'arrivée des vaisseaux d'Hydra, pour tenir leurs engagements et quitter la ville.

Botzaris cacha sous ses mains la rougeur de sa face: sa loyauté lui faisait juger sévèrement le moyen qu'il avait employé, pour suspendre les attaques de l'ennemi.

— O patrie, murmura-t-il, il faut tout te sacrifier, même l'honneur!

Son trouble ne fut pas de longue durée.

— Oui, dit-il, la ville est à Omer Vrione. Mais qu'il vienne la prendre!

Ce n'était plus bien facile. Il fallait, toutefois, s'attendre à de furieux assauts: les Missolonghiotes n'étaient plus effrayés de cette perspective.

Ils étaient tout à la joie et se préparaient à célébrer, avec un éclat inaccoutumé, la fête de Noël.

Marie avait revu son père et son frère. Elle continuait, avec les religieuses, de porter ses soins aux malades, dont le nombre diminuait de jour en jour.

Yacopoulo était déjà sur pied, et Bakolas avait survécu; sa guérison n'était plus qu'une question de jours.

(A suivre.)

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented in France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de pro-

vince ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2: 3 fr.

A VENDRE

MAISON donnant accès — Place et Rue — 3 étages, cave et magasin. Beau revenu. — S'adresser au Bureau du Journal.

MAISON BONNE OCCASION. — 2 étages, grenier, cave et écurie. — S'adresser au Bureau du Journal.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2312 du 20 Juillet 1901.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Gravures: L'automobile-aérien: Le ballon Santos-Dumont. — Le ballon vu de l'arrière. — La nacelle. — Le moteur. — La nacelle vue d'en bas. — Le signal du départ. La manufacture des Tabacs: La Grand'porte, à l'heure de la sortie des ouvriers. — La façade. — L'éco-tage des feuilles. — Confection des cigares à un sou. — Tos de tabac dans les greniers. — Cuves à tremper le tabac. — Machine à peser et à trier les paquets. — Machine à faire les paquets. — Ouverture du séchoir rotatif où passe le scaférati. — L'atelier des cigarettes.

L'église Saint-Pierre de Montmartre: Façade. — Cimetière. — Pierre tombale. — Intérieur de l'église. L'inauguration du monument Chevreul.

Maisson de Victor Hugo, place des Vosges (Place royale). La visite du Président de la République, à l'Hôpital Trousseau: Vue de l'Hôpital. — Un pavillon. — L'isolement des contagieux. — Le laboratoire. — Le Président de la République visitant une salle. — A la sortie du quartier des diphtériques. — M. Loubet quittant l'hôpital.

Armée. — La compagnie cycliste (147^e de ligne): L'arrivée à Paris. — Le capitaine Gérard et son Etat-Major. — Une halte devant le poste-caserne.

Marine: Les manœuvres navales (Ajaccio); Arrivée de la torpille lancée par le Gustave-Zédé sur le Charles Martel.

Départements: Brest: L'Exposition internationale. — Beaux-Arts: Tableau de M. Jean, Alexis Tégot-Ogier: Fête champêtre. — L'éloge du cidre.

Portraits: M^e Danet. — M. Félix Renaud. Nécrologie: Prince d'Hohenlohe.

Japon: Les courses en Extrême-Orient: Troupes faisant la haie sur le passage du mikado. — Escorte du mikado. — Les dames de la Croix-Rouge. — Une école. — Le pesage. Le public. — L'arrivée au poteau.

Texte. — Chroniques: Courrier de Paris, par Philippe Maquet; Théâtres, par H. Lemaire; Musique, par A. Boisard; Les salons, par O. Merson; L'automobile-aérien (ascension Santos-Dumont), par M. Obéric; La manufacture des Tabacs, par L. de Montarlot; Les compagnies cyclistes, par A. Borie; Saint-Pierre de Montmartre; Les courses en Extrême-Orient, par H. Turot; Le nouvel hôpital Trousseau, par G. Bidarray.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres,

Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Sport, par Wimille, Courses, par A. Chiduc; les livres, par A. B.

Nouvelle: A la source du bonheur, de Sienkiewitch, traduction de M^{me} L. Ordega, illustrations de Dedina.

Le numéro 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e

Sommaire du n° 1469, du 20 juillet 1901.

Une curieuse fougère, par Albert Manuë. — La maladie des jeunes chiens, par H. de P. — L'industrie de l'acajou à Cuba, par P. de M. — Encore le Fureil, par Ch. Ed. Guillaume. — Le lavage aseptique du linge, par le D^r Z. — Les agents physiques et la vie des bactéries, par G. G. — La puissance hydraulique du Canada, par Delauney. — Chocs électriques à distance, par J. L. — L'aiguille aimantée et la prévision du temps, par J. Derôme. — Empoisonnement par les infusions, par le D^r A. Cartaz. — Scie circulaire à inclinaison variable, par D. B. — Le journal téléphonique de Budapest, par Jacques Boyer. — Le ballon « Santos-Dumont », par H. de P. — Chronique, Académie des sciences; séance du 15 juillet 1901, par Ch. de Villedeuil. — Un arbre de 22 siècles, par Henri de Parville. — Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT

Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant: A. COUSSLANT.